

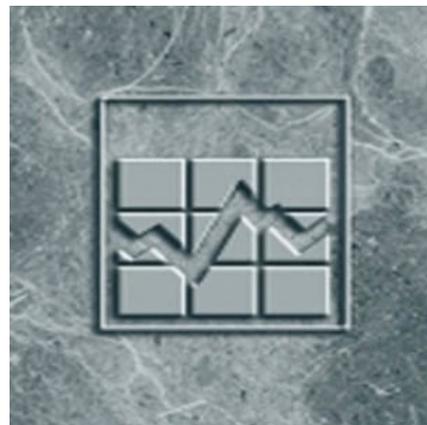
N° 75F0002M au catalogue  
ISSN 1707-2867  
ISBN 978-0-660-31831-8

Série de documents de recherche – Revenu

## Le point sur l'examen approfondi de la mesure du panier de consommation

par Andrew Heisz

Date de diffusion : le 18 juillet 2019



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

### Programme des services de dépôt

- |                             |                |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur               | 1-800-565-7757 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2019

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

---

# Le point sur l'examen approfondi de la mesure du panier de consommation

par Andrew Heisz



## Sommaire

De septembre 2018 à avril 2019, Statistique Canada a mené une vaste consultation au sujet de la mesure du panier de consommation. Les objectifs de la consultation étaient de recueillir des commentaires et des idées sur l'élaboration d'une mise à jour de la mesure du panier de consommation. Le présent document décrit les consultations qui se sont déroulées, présente les points saillants de ce que les participants ont dit à Statistique Canada et précise les prochaines étapes<sup>1</sup>.

1. Ce « nuage de mots » est formé à partir des réponses à une question ouverte posée à plus de 4 000 répondants à l'enquête de consultation en ligne de Statistique Canada sur la MPC. Un nuage de mots est une visualisation de données textuelles illustrant les thèmes communs. La taille de chaque mot est proportionnelle à la fréquence de sa présence dans les données.

## Introduction

Le 21 août 2018, le gouvernement du Canada a publié *Une chance pour tous : la première Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté* (Emploi et Développement social Canada, 2018). Cette stratégie fait état des engagements à long terme qui orientent les mesures et les investissements actuels et futurs du gouvernement en vue de réduire la pauvreté, dont les suivants :

- L'adoption de la mesure du panier de consommation ou MPC (Statistique Canada, 2016) en tant que seuil officiel de la pauvreté au Canada.
- L'établissement de cibles de réduction de la pauvreté, les données de 2015 servant de référence.
  - ▶ Réduire le taux de pauvreté de 20 % d'ici 2020.
  - ▶ Réduire le taux de pauvreté de 50 % d'ici 2030 (conformément aux Objectifs de développement durable des Nations Unies).
- La mise sur pied d'un Comité consultatif national sur la pauvreté.
- Un plan de données et de mesures, qui prévoit un financement continu à l'appui de l'élaboration et de l'amélioration des données requises pour mesurer la pauvreté et éclairer les décisions stratégiques.

La *Loi sur la réduction de la pauvreté*, qui fait partie de la *Loi n° 1 d'exécution du budget de 2019* (projet de loi C-97), met en place les engagements pris dans le cadre de la Stratégie. De plus, en vertu de la *Loi sur la réduction de la pauvreté*, Statistique Canada est tenu de réviser régulièrement la MPC « afin de faire en sorte qu'il [le seuil officiel de la pauvreté] reflète le prix courant d'un panier de biens et de services correspondant à un niveau de vie de base modeste au Canada ». Par conséquent, en 2018, Statistique Canada a lancé un examen approfondi de la mesure du panier de consommation, examen qui sera achevé en 2020.

Au cours de cet examen approfondi, Statistique Canada a consulté les Canadiens et des représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, et a travaillé conjointement avec le ministère responsable de la Stratégie de réduction de la pauvreté, à savoir Emploi et Développement social Canada (EDSC). Le présent document décrit les activités et les résultats à ce jour de l'examen approfondi et traite des travaux à venir.

## Collaborer avec les peuples autochtones

*Une chance pour tous* a annoncé un engagement à consulter les Autochtones pour définir et conjointement élaborer des indicateurs de la pauvreté et du bien-être, y compris des mesures de la pauvreté non fondées sur le revenu, qui reflètent les multiples dimensions de la pauvreté et du bien-être que vivent les Premières nations, les Inuits et les Métis.

Ce sont des discussions qui se déroulent indépendamment du présent examen approfondi.

## Le plan de données et de mesures

Le plan de données et de mesures représente un important investissement dans l'infrastructure de mesure de la pauvreté, qui se compose des éléments suivants :

- Échantillon : L'élargissement de l'échantillon de l'Enquête canadienne sur le revenu permettra une analyse plus détaillée de la pauvreté chez des groupes particuliers, ainsi que le calcul d'estimations annuelles de la pauvreté dans les territoires.
- Recherche : Des recherches seront menées sur un éventail de sujets, dont les taux d'entrée et de sortie de la pauvreté, la présence de la pauvreté dans différentes régions du pays, et les effets sur la réduction de la pauvreté qu'ont les avantages non monétaires comme les subventions au loyer.
- Tableau : *Une chance pour tous* présente un tableau d'indicateurs en ligne qui permettra à tous les Canadiens de suivre les progrès réalisés à l'égard des nombreux aspects de la pauvreté. Le tableau sera accessible au public sur le site Web de Statistique Canada.
- Nouveaux indicateurs : Statistique Canada produira des estimations annuelles sur l'insécurité alimentaire et les besoins insatisfaits en matière de soins de santé, et il élaborera et diffusera d'autres indicateurs requis pour le tableau.
- Examen de la MPC : En collaboration avec EDSC, Statistique Canada mènera un examen approfondi de la MPC en vue d'élaborer, pour 2020, une nouvelle MPC dont l'année de base sera 2018.

## L'engagement de collaborer avec les Autochtones

Le gouvernement du Canada s'est engagé sur la voie de la réconciliation avec les peuples autochtones et il est résolu à bâtir une relation fondée sur la reconnaissance des droits, le respect, la collaboration et le partenariat. Ainsi, le chapitre 7 d'*Une chance pour tous* fait état de l'engagement que prend le gouvernement d'adopter des mesures qui permettront de mieux comprendre la pauvreté chez les Premières Nations, les Inuits et les Métis, où qu'ils vivent au Canada.

Lors des consultations ayant mené à *Une chance pour tous*, on a dit au gouvernement du Canada qu'il devrait utiliser une approche de la réduction de la pauvreté basée sur les forces et axée sur le bien-être et le renforcement de la résilience. Les femmes autochtones ont aussi expliqué que la pauvreté excède le simple manque de revenu, qu'il s'agit aussi d'une déconnexion sociale. Elles ont affirmé que les activités culturelles favorisent le bien-être social et économique, car elles améliorent la confiance en soi et construisent l'identité.

À cette fin, conformément à l'approche d'*Une chance pour tous*, fondée sur les distinctions, et aux principes de la réconciliation, le gouvernement collaborera avec les organisations autochtones nationales et d'autres intervenants pour déterminer et élaborer conjointement des indicateurs de la pauvreté et du bien-être, y compris des mesures non fondées sur le revenu, qui reflètent les multiples dimensions de la pauvreté et du bien-être que vivent les Premières nations, les Inuit et les Métis.

## Qu'est-ce que la mesure du panier de consommation et en quoi consiste l'examen approfondi?

La mesure du faible revenu fondée sur un panier de consommation (MPC) établit des seuils de pauvreté qui reposent sur le coût d'un panier de biens et de services (aliments, habillement, logement, transport et autres éléments) correspondant à un niveau de vie de base modeste pour les personnes seules et les familles (voir Aperçu de la mesure du panier de consommation).

Une famille dont le revenu disponible est inférieur au seuil de pauvreté approprié selon sa taille et sa région vivrait dans la pauvreté. Le revenu disponible est le revenu total (y compris les transferts gouvernementaux) après déduction non seulement des impôts sur le revenu, mais aussi de plusieurs dépenses non discrétionnaires. Ces dépenses sont les cotisations à l'assurance-emploi, au Régime de pensions du Canada, au Régime de rentes du Québec et au Régime enregistré de pensions du Canada, les cotisations syndicales, les frais de garde d'enfants, les pensions alimentaires versées, les primes d'assurance maladie publique et les frais médicaux directs, y compris les primes d'assurance privée. Le revenu disponible est également ajusté pour les propriétaires sans hypothèque, tel qu'expliqué ci-dessous.

À l'heure actuelle, la MPC offre des seuils de pauvreté pour 50 régions du pays, dont 19 collectivités particulières. Ce qui constitue un niveau de vie de base modeste peut changer au fil du temps, d'où la nécessité de mettre à jour la méthodologie de la MPC régulièrement, possiblement aux cinq ans.



La mesure du panier de consommation fait l'objet d'une mise à jour ou d'un « changement de base » à la suite d'un examen approfondi; au besoin, des changements méthodologiques sont également apportés. À ce moment, le contenu du panier peut également être ajusté en fonction de la situation courante. La MPC a été mise à jour la dernière fois en 2008-2010 dans le contexte du « premier examen complet » (Hatfield, Pyper et Gustajtis) (2010).

Au cours de cet examen, plusieurs aspects du panier ont été modifiés. Par exemple, les paniers d'aliments et de vêtements ont été mis à jour selon des normes plus contemporaines; la composante du transport a été modifiée pour permettre un plus grand nombre de laissez-passer de transport en commun par famille et une composante a été ajoutée pour que les propriétaires sans hypothèque, qui ont des frais de logement plus bas que les autres familles, soient sur une base plus comparable. Cette nouvelle méthodologie est devenue la norme pour la MPC jusqu'à ce jour.

L'objectif de l'examen approfondi actuel est de mettre à jour la méthodologie de la MPC, ciblant 2018 comme nouvelle année de base. Comme lors de l'examen précédent, l'examen actuel se penchera sur le contenu du panier qui devrait être ajusté afin de refléter la situation courante, sur les changements méthodologiques qui devraient être apportés à ce moment-ci et sur les aspects qui nécessiteront davantage de recherche.

Cette approche consistant à ancrer la MPC à des années de base précises, tout en l'actualisant régulièrement pour tenir compte de l'évolution du niveau de vie, est l'une des forces sous-jacentes de la MPC. Les tendances du bien-être économique sont comparées à un niveau de vie fixe et réel, mais le niveau de vie est mis à jour de temps à autre de sorte qu'il demeure pertinent dans le temps.

## Qui est responsable de l'examen approfondi?

Comme ce fut le cas pour l'examen approfondi de 2010 de la MPC, l'examen actuel est une initiative conjointe de Statistique Canada et d'EDSC à laquelle contribuent un grand nombre de personnes et de groupes de partout au Canada. Statistique Canada et EDSC exercent chacun des rôles et des responsabilités de longue date qui ont été établis avant le début de l'examen.

Statistique Canada est responsable du lancement et de la réalisation de l'examen approfondi, ainsi que de la méthodologie statistique entourant la MPC. Dans le cadre de l'examen, Statistique Canada a mené des consultations publiques auprès des Canadiens, des experts et des intervenants fédéraux, provinciaux et territoriaux afin de recueillir leurs points de vue sur les modifications qu'ils jugeaient nécessaires pour mettre à jour la MPC. Il incombe à Statistique Canada de résumer ces discussions et d'en rendre compte publiquement.

EDSC est chargé d'établir la portée de l'examen approfondi et l'orientation stratégique de la MPC.

Tout au long de l'examen approfondi, EDSC et Statistique Canada travaillent ensemble pour apporter des changements à la MPC qui tiennent compte des commentaires formulés pendant les consultations. Dans bien des cas, ces modifications comportent des aspects statistiques aussi bien que non statistiques. En fin de compte, la responsabilité de la base finale de la MPC incombe au sous-ministre d'EDSC, du point de vue stratégique, et au statisticien en chef de Statistique Canada, du point de vue méthodologique, compte tenu de la nécessité d'assurer l'indépendance statistique de Statistique Canada.

## Processus de consultation sur la MPC

Au cours de la dernière année, Statistique Canada a entrepris des consultations publiques dans le cadre de l'examen de la MPC. Ces consultations comportaient trois volets principaux :

1. Parler avec des gens qui ont vécu ou qui vivent dans la pauvreté
2. Solliciter les points de vue des Canadiens
3. Établir des liens avec des organisations non gouvernementales (ONG), des universitaires, des intervenants fédéraux ainsi qu'avec les provinces et les territoires

Les Canadiens ont grandement participé à ces consultations en faisant part de leurs idées sur la MPC et la mesure de la pauvreté au Canada.

## Parler avec des gens qui ont vécu ou qui vivent dans la pauvreté

De septembre à novembre 2018, Statistique Canada a mené 21 groupes de discussion et réalisé 188 entrevues individuelles avec des participants de l'ensemble des provinces et des territoires afin d'explorer ce que les Canadiens vivant dans des situations de faible revenu ou de pauvreté considèrent être les éléments nécessaires dans un panier de biens et de services de base. Ces groupes de discussion et ces entrevues ont permis de recueillir des renseignements directement auprès de personnes qui ont de la difficulté à joindre les deux bouts sur les principaux sujets représentés par la MPC.

En parlant directement avec ces gens, nous avons amassé de précieux renseignements sur la vie quotidienne de Canadiens qui sont vulnérables à la pauvreté. Nous avons entendu des témoignages de Canadiens qui n'étaient pas en mesure d'acheter le type et la quantité d'aliments qu'ils voulaient. Des Canadiens vulnérables à la pauvreté nous ont parlé de leurs besoins en matière de transport, de leurs conditions de vie et de leurs difficultés quotidiennes.

Leurs messages étaient variés et différents points de vue ont souvent été exprimés sur l'importance de choses comme l'accès à l'Internet ou le transport privé.

Ce qu'ils avaient en commun, c'était leur point de vue sur l'importance de vivre dans la dignité, d'avoir la possibilité d'améliorer leur sort et d'avoir la résilience nécessaire pour composer avec les situations difficiles.



## Ce que les Canadiens nous ont dit au sujet de leur expérience de la pauvreté

**Aliments :** Les participants n'avaient pas les moyens d'acheter le type et la quantité d'aliments qu'ils voulaient. En fait, les aliments semblaient être la principale catégorie de dépenses où les gens pouvaient réduire leurs dépenses lorsqu'ils étaient à court d'argent. Certains participants vivant dans le Nord complétaient leurs achats d'aliments par de la viande provenant de la chasse, bien que la quantité puisse varier, et la chasse occasionnait aussi des dépenses comme le carburant, les cartouches, les carabines et les tentes.

**Habillement :** Les participants ne semblaient pas dépenser beaucoup d'argent pour des vêtements, et ce ne semblait pas non plus être hautement prioritaire pour eux. Bien des participants ont déclaré qu'il s'agissait de la catégorie de biens de première nécessité la moins prioritaire.

**Transport :** La plupart des participants ne possédaient pas de voiture et utilisaient le transport en commun, mais cela variait selon la ville. Les participants qui étaient propriétaires d'une voiture avaient habituellement une vieille voiture. Dans la plupart des cas, ces participants avaient des enfants qu'ils devaient conduire à la garderie, à l'école ou à leurs diverses activités, avaient besoin de leur voiture pour travailler ou avaient un problème de mobilité.

**Logement :** Le logement représentait la dépense la plus importante pour les participants. Dans l'ensemble, la plupart des participants semblaient satisfaits de leur logement, mais plusieurs participants vivaient dans un logement surpeuplé où les occupants devaient partager une chambre. Quelques locataires qui avaient des enfants ont dit qu'ils espéraient pouvoir se permettre une maison un jour.

**Autres dépenses :** La question des soins de santé a souvent été soulevée. De nombreux participants étaient frustrés et déçus du système de santé pour ce qui est des médicaments d'ordonnance, des soins dentaires et des soins de la vue.

De plus, la plupart des participants ont décrit des situations où ils ont jugé ne pas avoir les moyens de participer à des activités — les fêtes d'anniversaire, les mariages et le fait de recevoir des amis sont des exemples qui ont été expressément mentionnés. Ils ne dépensaient pas beaucoup pour leurs loisirs ou leurs passe-temps.

Les **étudiants** ont souligné la question des frais de scolarité, tandis que les anciens étudiants étaient souvent en train de rembourser leur prêt étudiant. Les étudiants et les parents d'enfants d'âge scolaire ont mentionné que le mois de septembre était un mois stressant en raison des dépenses liées à l'école.

**Technologies des communications :** Les participants avaient généralement un téléphone cellulaire et payaient pour avoir accès à des services Internet de base. Les étudiants et les parents des enfants d'âge scolaire s'entendaient pour dire qu'il était essentiel d'avoir accès à Internet à la maison et de posséder un ordinateur.

**Services de garde de jour :** Les participants ont mentionné que les services de garde de jour coûtent cher et que, parfois, il ne vaut même pas la peine de travailler, car le salaire couvre à peine les frais de garde de jour.

**Envois de fonds :** De nombreux immigrants ont mentionné que l'envoi d'argent à des parents à l'étranger pour des dépenses vitales comme des aliments ou des soins de santé représente une dépense essentielle à leurs yeux.

**Économies :** Lorsque la question leur était posée, la plupart des participants jugeaient essentiel de pouvoir mettre de l'argent de côté pour la retraite ou (disons, 20 \$ ou 50 \$ par mois) pour les temps difficiles.

## Solliciter les points de vue des Canadiens

Pour offrir à tous les Canadiens l'occasion de formuler des commentaires dans le cadre de l'examen approfondi de la MPC, Statistique Canada a lancé sur son site Web une enquête anonyme volontaire (Statistique Canada, 2018a). Cette enquête a fait l'objet d'une vaste promotion sur le compte Twitter de Statistique Canada, sur Reddit et au moyen de nombreux envois postaux destinés à des ONG et à d'autres intervenants et personnes qui s'intéressent à la réduction de la pauvreté.

L'objectif de cette enquête était de recueillir des renseignements qui aideraient à orienter l'examen approfondi mené par Statistique Canada. Dans la première partie du questionnaire, on a demandé aux participants si les seuils actuels de la MPC de l'année de base 2008 étaient « trop élevés, trop faibles ou à peu près justes » pour la taille de leur famille et leur région. Autrement dit, ces seuils étaient-ils toujours satisfaisants dans le contexte de l'année 2018, et correspondaient-ils toujours à un niveau de vie de base modeste? Ensuite, on a posé aux participants plusieurs questions propres à la vie en 2018, qui pourrait être différente de la vie en 2008, notamment sur l'importance des technologies de l'information et du transport en commun. Enfin, le questionnaire contenait une case de commentaires, dans laquelle les participants pouvaient faire part de leurs réflexions.

Le questionnaire, qui a été lancé le 9 octobre 2018, a rapidement dépassé sa cible de 1 500 réponses. À la date de clôture prévue du 31 janvier 2019, il avait récolté 9 666 réponses (y compris de la part de 66 participants des trois territoires qui ont reçu un questionnaire plus court puisqu'il n'existe actuellement pas de seuils de la MPC pour ces régions). La plupart des questionnaires ont été entièrement remplis, et plus de la moitié des répondants ont choisi d'écrire un commentaire dans la case de commentaires.

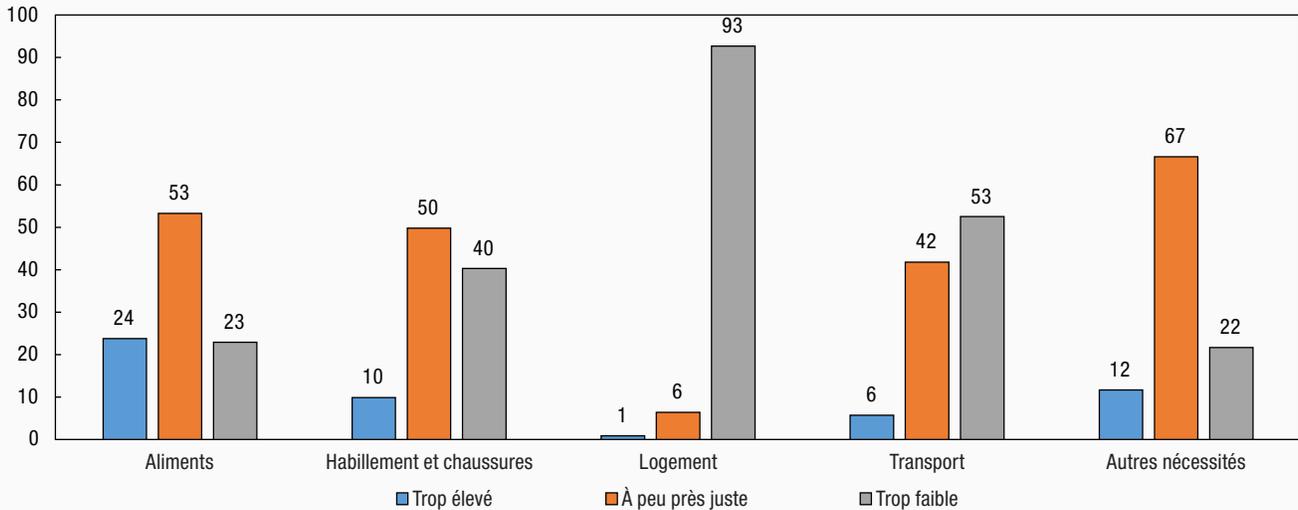


## Ouvrir la consultation à tous les Canadiens au moyen d'une enquête anonyme volontaire

### Graphique 1

#### Réponses au sondage de consultation en ligne : trop élevé, trop faible ou à peu près juste?

pourcentage



**Note :** Les nombres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre à 100.

**Source :** Statistique Canada 2018a.

Parce qu'il s'agissait d'une enquête volontaire sans échantillonnage, les résultats ne peuvent pas être considérés comme représentatifs des points de vue de tous les Canadiens. Néanmoins, les résultats peuvent aider à valider les orientations que Statistique Canada devrait suivre en recommandant des mises à jour de la MPC. Par exemple, au moins la moitié des participants ont confirmé que les seuils pour la composante des aliments (53 %), la composante de l'habillement (50 %) et la composante des autres dépenses (67 %) étaient « à peu près justes » (graphique 1). D'importantes proportions de participants estimaient que les seuils pour la composante du transport (53 %) et la composante de l'habillement (40 %) étaient « trop faibles ». Les principaux points à retenir sont que plus de 9 participants sur 10 étaient d'avis que la valeur de la composante du logement était trop faible, tandis qu'environ 80 % des participants étaient d'accord sur l'idée selon laquelle « les parents doivent pouvoir se permettre un logement qui permet aux enfants d'avoir leur propre chambre » et « posséder un téléphone intelligent est nécessaire pour participer à la vie courante ».

## Autres occasions de communiquer avec Statistique Canada

Statistique Canada a offert aux Canadiens d'autres occasions de faire part de leurs commentaires dans le cadre de l'examen approfondi. Par exemple, le 19 octobre 2018, Statistique Canada a organisé une séance « Clavarder avec un expert » — une occasion pour les Canadiens d'interagir directement avec des responsables de la MPC à Statistique Canada (Statistique Canada, 2018b). En tout, 81 participants se sont connectés au portail et ont posé 57 questions au sujet de la MPC.

**Q :** Je peux voir que la MPC couvre 50 régions/secteurs. Pourquoi les territoires sont-ils exclus? Y a-t-il un plan pour combler cette lacune?

**Q :** Bonjour. Le gouvernement provincial de la C.-B. aide les familles à faible revenu, notamment à l'aide de subventions pour les services de garde ainsi que d'autres transferts gouvernementaux. Comment cela sera-t-il représenté dans les seuils de la mesure fondée sur un panier de consommation pour les familles économiques?

**R :** Très bonne question. En raison des différents modes de vie des personnes résidant dans les territoires, il est nécessaire d'avoir un panier qui reflète adéquatement ces différences. Je suis heureux de pouvoir dire que le gouvernement du Canada a fait des efforts pour combler ces lacunes statistiques, et il y aura une mesure fondée sur un panier de consommation dans le Nord qui tiendra compte du caractère unique de la vie dans le Nord.

**R :** Très bonne question. Il y a deux côtés dans la création d'estimations pour le faible revenu, le côté du revenu disponible et le côté du seuil. Les transferts gouvernementaux et les subventions pour la garde d'enfants sont pris en compte du côté du revenu disponible.

## Se mettre en rapport avec des ONG, des universitaires et des intervenants fédéraux, provinciaux et territoriaux

Dans le cadre de l'examen approfondi de la mesure du panier de consommation (MPC) et de l'élaboration d'une nouvelle base fondée sur les données de 2018, un atelier de consultation a été tenu avec des représentants gouvernementaux des provinces et des territoires les 29 et 30 octobre 2018. Un deuxième atelier s'est déroulé les 19 et 20 novembre 2018 avec des représentants du milieu universitaire et d'organisations non gouvernementales de partout au pays. Des discussions ont eu lieu avec des ministères fédéraux tout au long du processus.

La méthodologie de la MPC a fait l'objet de discussions très approfondies. Ces dernières ont porté sur différentes façons possibles de mesurer la MPC et sur ce que les concepts du niveau de vie « de base » et « modeste » signifient pour les Canadiens. Il a également été question d'éléments statistiques comme les échelles d'équivalence et l'utilisation de multiplicateurs pour refléter différents coûts de la vie.

Les participants ont discuté de la façon dont les frais de garde d'enfants et les frais médicaux sont comptabilisés dans la MPC et ont cherché à établir si les besoins des personnes handicapées sont pris en compte. En outre, des représentants des trois territoires ont fait part de leurs points de vue sur ce à quoi pourrait ressembler une MPC pour ces régions du Canada.

La MPC est censée représenter un niveau de vie de base modeste; par conséquent, il faut la mettre à jour de temps à autre pour veiller à ce qu'elle demeure conforme aux dépenses contemporaines. Avant qu'un changement majeur ne soit apporté à la mesure, il doit être étudié à fond : il ne doit pas être pris à la légère.

Au cours de nos consultations, de nombreux Canadiens – des gens ordinaires et des experts – nous ont parlé de certains aspects de la MPC sur lesquels ils aimeraient que Statistique Canada se penche. Certains des éléments sont plus complexes que d'autres, et ils doivent faire l'objet d'une étude plus approfondie avant de pouvoir être adoptés. Il s'agit de questions importantes qui serviraient de base à un programme de recherche tourné vers l'avenir en prévision du prochain exercice de changement de base de la MPC (voir l'encadré – Un programme de recherche tourné vers l'avenir).

## Élaborer des seuils de la MPC pour les territoires

*Une chance pour tous* précise que Statistique Canada examinera la possibilité de produire des seuils de la MPC pour les territoires. À cette fin, Statistique Canada tient des discussions avec les coordonnateurs statistiques des trois territoires en vue de cerner les modifications particulières qu'il pourrait être nécessaire d'apporter afin d'établir des seuils de la MPC pour le Nord. Ces discussions prennent appui sur une étude réalisée en 2012 par un groupe de travail chargé d'évaluer la faisabilité technique de l'élaboration d'une mesure du panier de consommation du Nord (MPC-N) (document interne de Statistique Canada, 2012).

### Un programme de recherche tourné vers l'avenir

**Technologies des communications.** Statistique Canada examinera la façon de modifier la MPC pour tenir compte des besoins des Canadiens en matière d'accès à des biens et à des services de communication. À l'heure actuelle, ces besoins font partie de la composante des « autres dépenses », mais il se pourrait que l'ajout d'une composante propre à ces biens et à ces services permette d'améliorer la MPC.

**Frais de garde d'enfants.** À l'heure actuelle, les frais de garde d'enfants sont représentés dans la MPC en tant que déduction directe du revenu disponible. De cette façon, les besoins d'une famille sont comparés à une mesure du revenu qui reflète les ressources dont elle dispose. Des experts ont demandé à Statistique Canada si c'était la meilleure façon de procéder. Les frais de garde d'enfants pourraient-ils plutôt être traités comme un élément du panier de consommation?

**Éloignement.** Statistique Canada examinera s'il faut rajuster la MPC pour tenir compte de l'éloignement des répondants afin de produire (par exemple) de meilleures estimations pour les parties septentrionales des provinces.

**Familles de différentes tailles.** À l'heure actuelle, Statistique Canada estime les seuils de la MPC pour une famille de quatre personnes, puis utilise un processus statistique qui permet de calculer des seuils équivalents pour les familles de différentes tailles. La méthode utilisée par Statistique Canada est-elle la meilleure? Cette méthode permet-elle d'établir les meilleurs seuils possible pour les petites familles ou les personnes seules?

L'étude de faisabilité décrivait une adaptation de la MPC qui reflète la vie et les conditions qui règnent dans les capitales des trois territoires (Yellowknife, Whitehorse et Iqaluit) et les différences quant aux données disponibles. La MPC-N comporterait les mêmes catégories de biens et de services que celles de la MPC, mais le contenu du panier de consommation serait ajusté en fonction de la vie dans le Nord, et de la disponibilité des sources de données pour les territoires, qui sont souvent différentes de ce qu'elles sont dans les provinces. À l'heure actuelle, Statistique Canada travaille à mettre à jour cette étude de faisabilité et à déterminer comment rajuster la MPC pour représenter les régions des territoires au-delà des capitales territoriales.

## Prochaines étapes

Dans le cadre de ces consultations, Statistique Canada a déterminé trois principes à utiliser au moment d'envisager des modifications à la MPC.

### **La MPC est fondée sur des normes, lesquelles doivent être validées, et mises à jour afin d'être plus contemporaines.**

Dans de nombreux endroits, la MPC est fondée sur des normes créées par des experts dans divers domaines. Ces normes sont mises à jour de temps à autre, et lorsque vient le temps de mettre à jour la MPC au moyen d'un changement de base, les versions plus récentes de ces normes pourraient être utilisées pour mettre à jour le panier de la MPC. Par exemple, pour déterminer quels articles font partie de la composante des aliments de la MPC, Statistique Canada compte sur l'expertise des nutritionnistes de Santé Canada et utiliserait le plus récent Panier de provisions nutritif – Canada pour déterminer le contenu de la composante des aliments de la MPC.

### **Mettre à jour la méthodologie pour la rendre conforme au système statistique d'aujourd'hui**

Certaines parties de la MPC reposent sur des processus statistiques qui peuvent être améliorés ou remplacés par des approches plus modernes. Par exemple, il existe de nouvelles sources de données administratives que Statistique Canada peut utiliser au lieu de recueillir des données directement auprès des répondants. De tels changements peuvent conduire à des estimations plus stables et plus précises des seuils de la MPC et du taux de pauvreté. D'autres changements peuvent servir à réduire la complexité de la MPC afin d'obtenir des estimations de même qualité de façon plus transparente et plus économique.

### **Améliorer la transparence de la MPC**

Bien que la MPC en tant que mesure du faible revenu soit facile à communiquer, sa méthodologie détaillée est compliquée. Statistique Canada s'engage à accroître la transparence de la MPC en simplifiant les processus trop complexes, et en produisant des documents plus complets qui permettent aux utilisateurs de voir les détails de son élaboration. Statistique Canada publiera des estimations détaillées des composantes utilisées dans le panier et dans le concept du revenu disponible, et permettra aux utilisateurs de valider les hypothèses liées à l'élaboration de la MPC. Une publication annuelle mettra en évidence les nouveautés entourant la MPC pour une année donnée et présentera des études détaillées portant sur la méthodologie et proposant de possibles modifications futures.

## **Documents de travail traitant de l'examen approfondi**

La présente étude constitue le premier de quatre documents de travail à être publiés dans le cadre de l'examen approfondi. Voici les documents de travail à venir :

### **Novembre 2019 : Vers une mise à jour du panier de consommation**

Le panier de la mesure du panier de consommation comprend cinq composantes principales : les aliments, l'habillement, le transport, le logement et les autres nécessités. Le présent document de travail décrit les considérations relatives à la mise à jour de ces cinq composantes ainsi que les modifications apportées à la méthodologie de calcul de ces cinq composantes.

### **Décembre 2019 : La définition du revenu disponible dans la mesure du panier de consommation**

Selon la MPC, une famille est en situation de faible revenu si son revenu disponible est inférieur au seuil de la mesure du panier de consommation pour une famille de sa taille vivant dans sa région. Ce document de travail décrit quelques-unes des considérations relatives à la mise à jour du concept du revenu disponible en vue de la nouvelle MPC.

### **Février 2020 : Deuxième examen approfondi de la mesure du faible revenu fondée sur un panier de consommation**

Ce rapport décrit les modifications apportées à la MPC dans le cadre du passage à la base de 2018, ainsi que les recherches à mener en vue de l'examen de 2023. Le document décrira les nouveaux seuils et les comparera aux seuils de l'année de base 2008.

## **Conclusion**

Le présent document de travail a fait ressortir les efforts que Statistique Canada a déployés pour consulter les Canadiens au cours de l'examen de la mesure du faible revenu fondée sur un panier de consommation, maintenant le seuil officiel de la pauvreté au Canada. Les commentaires sont toujours les bienvenus : les personnes qui souhaitent contribuer à l'examen approfondi sont invitées à envoyer leurs commentaires par courriel à l'adresse électronique suivante :

[statcan.market.basket.measure-mesure.du.panier.de.consommation.statcan@canada.ca](mailto:statcan.market.basket.measure-mesure.du.panier.de.consommation.statcan@canada.ca)

## Références

EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA. 2018. [Une chance pour tous – la première Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté](https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/reduction-pauvrete/rapports/strategie.html), produit n° SSD-212-08-18F au catalogue. <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/reduction-pauvrete/rapports/strategie.html>

HATFIELD, Michael, Wendy Pyper et Burton Gustajtis. 2010. « [Premier examen complet de la mesure du faible revenu fondée sur un panier de consommation](http://publications.gc.ca/site/fra/9.637680/publication.html) », document de la Direction générale de la recherche appliquée, Ressources humaines et Développement des compétences Canada. <http://publications.gc.ca/site/fra/9.637680/publication.html>

STATISTIQUE CANADA. 2012. Étude de faisabilité de la mesure fondée sur un panier de consommation du Nord. Document non publié.

STATISTIQUE CANADA. 2016. [Les lignes de faible revenu : leur signification et leur calcul](https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75f0002m/75f0002m2016002-fra.htm), produit n° 75F0002M2016002 au catalogue. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75f0002m/75f0002m2016002-fra.htm>

STATISTIQUE CANADA. 2018A. [Mesure du faible revenu et seuil officiel de la pauvreté au Canada](https://www.statcan.gc.ca/fra/consultation/2018/mpc). <https://www.statcan.gc.ca/fra/consultation/2018/mpc>

STATISTIQUE CANADA. 2018B. [Transcription de la séance de clavardage sur la mesure fondée sur un panier de consommation](https://www.statcan.gc.ca/fra/rb/clavarder/20181019), le seuil officiel de la pauvreté au Canada. <https://www.statcan.gc.ca/fra/rb/clavarder/20181019>